Un avenir après le travail

Interview CNSA de Gwenaêl Planchin responsable du projet

En quoi consiste le projet « Un avenir après l'ESAT » ?

Il consiste à accompagner les travailleurs des ESAT vers la retraite en mobilisant, par des actions fédératrices, tous les acteurs concernés : les ESAT bien sûr mais aussi les services médico-sociaux, les personnes elles-mêmes et les acteurs de droit commun (caisses de retraite, associations de loisirs ou d'activités culturelles, bailleurs sociaux, services d'aide à domicile,...). Nous avons imaginé, grâce aux remarques et aux besoins exprimés par les premiers retraités, des outils, des formations ou des animations sur quatre thématiques : les droits et les ressources, la santé, l'habitat et la vie sociale.

L'accessibilité à l'information

Par exemple, nous avons réalisé des livrets en format « facile à lire et à comprendre » pour informer les futurs retraités sur les démarches administratives, les aider à évaluer leurs ressources, à choisir un nouveau lieu d'habitation et à choisir des activités sociales et de loisirs. Les livrets n'étant pas accessibles à tous, nous travaillons sur une plateforme numérique qui proposera l'information sous différents formats (FALC, audio ou vidéo). L'objectif est de les aider à comprendre les différentes étapes de « l'arrivée » en retraite, les orienter vers les bons interlocuteurs. Et nous envisageons également une application pour tablette ou smartphone.

Comme vous le savez, les personnes handicapées peuvent faire valoir leurs droits à la retraite, sous certaines conditions à partir de 55 ans. Nous avons donc pris contact avec les caisses de retraite de la région pour proposer aux travailleurs handicapés des ESAT des entretiens conseils individuels dès 54 ans.

En anticipant la démarche, nous leur permettons d'être actrices de leur départ en retraite.

Nous allons également créer un forum pour que les personnes handicapées puissent échanger entre elles, les unes adressent leurs questions, les autres partagent leur expérience. Nous pensons la personne avec toutes ses compétences.

Les formations

Nous développons quatre types de formation : les formations de professionnels référents retraite, les formations-actions des travailleurs seniors, la sensibilisation des moniteurs d'ateliers et la formation des directeurs d'établissements.

La formation de professionnels référents retraite a été initiée cette année. Nous en avons formé 35 en 2014. Il s'agit de professionnels des ESAT qui ont déjà une fonction autour des parcours (chargés d'insertion professionnelle, chargé de stages) ou d'éducateurs en SAVS, de conseillers en économie sociale, d'assistants des services sociaux, qui peuvent intervenir de façon ponctuelle pour aider le travailleur handicapé à organiser son « arrivée » à la retraite, en mobilisant les ressources nécessaires. Ils auront aussi un rôle d'animateur du territoire en lien avec les acteurs sociaux locaux et les dispositifs de droit commun. La retraite se prépare également dans la façon de vivre la fin de son activité professionnelle et d'être reconnu dans sa compétence à transmettre aux plus jeunes son expérience, d'où les sessions de sensibilisation à la retraite que nous organiserons auprès des moniteurs d'atelier.

A partir de 2015, nous proposerons des formations-actions aux travailleurs seniors. Elles leur permettront d'identifier les étapes importantes de leur parcours, leurs expériences fondatrices, leurs envies, bref, tout ce qui est utile pour prendre un nouveau départ. J'ai en tête l'exemple d'une situation d'un monsieur qu'une personne en formation a présenté. Passionné par les chevaux,

il ne vivait plus cette passion depuis qu'il travaillait. C'était quelqu'un d'inquiet, de silencieux, sur son avenir. Au moment de faire le bilan pour préparer sa retraite, il a parlé de cette passion et cela a permis qu'elle soit mise au cœur de son projet. C'est à cela que serviront les formations- actions : construire un projet en fonction de ses aspirations et ses compétences.

L'animation des territoires

J'évoquais à l'instant l'animation des territoires. Cela se traduit par des rencontres des retraités et futurs retraités des Esat avec les acteurs de la vie sociale, socio-culturelle et associative. Lors de journées portes-ouvertes dans les Esat et dans les centres sociaux ou les espaces associatifs, nous accompagnons les futurs retraités pour qu'ils s'informent avant de s'engager dans la vie sociale de leur quartier ou de leur commune. C'est l'occasion souvent aussi d'organiser des actions de prévention sur la santé, ou sur la préparation administrative de la retraite, journées également ouvertes aux familles. L'animation des territoires c'est aussi une manière de créer un réseau professionnel. Ainsi, les acteurs associatifs identifient ceux du secteur médicosocial, qu'ils pourront solliciter en cas de besoin ultérieurement.

Comment associez-vous les MDPH, les CLIC, les caisses de retraite, les organismes de prévoyance, les clubs de retraités... ?

Ils co-pilotent le projet, nous travaillons ensemble. Nous ne créons pas un dispositif particulier, nous faisons travailler les acteurs ensemble de façon à ce que chacun soit un relais pour partager la connaissance, diffuser les outils d'information, au bénéfice des travailleurs handicapés.

Notre relation de travail avec les MDPH et les CLIC va au-delà de l'accompagnement à la retraite, on échange sur l'autonomie, au sens large, des personnes handicapées.

Avez-vous déjà identifié certaines conditions de réussite pour que d'autres régions fassent de même ?

Oui, la première est la création d'un réseau. Cela rejoint ce que je vous expliquais tout à l'heure avec les différentes actions d'animation du territoire menées par les référents retraite. Le réseau permet à tous les professionnels concernés, quel que soit leur secteur d'intervention, de capitaliser leurs connaissances et de partager des outils - nos brochures sont par exemples diffusées par les CLIC-. On ne bricole plus chacun dans son coin. Et pour construire ce réseau, il faut s'appuyer sur les acteurs désireux de travailler ensemble.

L'engagement des acteurs est très important. Un avenir après l'ESAT ce n'est pas une prestation de services délivrée aux établissements ; c'est une démarche commune, construite à plusieurs. Nous invitons les acteurs qui le souhaitent à travailler ensemble.

La retraite est souvent un sujet tabou, que l'on soit travailleur handicapé ou non. Les différentes animations, les formations transforment notre vision sur la retraite pour l'envisager plus sereinement.